EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

NORISKO

N° d'imprimé : D 121244613

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contre-visite	03/10/2023	23203201

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

19/09/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique complémentaire au plus tard le : 19/09/2024

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S049V064
(9) RAISON SOCIALE : ALPHA CONTROLE TECHNIQUE
(3) COORDONNÉES : 102, av. Victor Chatenay
49100 ANGERS
Tél : 02.41.43.16.35 Fax : 02.41.43.90.18

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

NOM ET PRÉNOM : DELORME DARIO JACKY JONA
N° D'AGRÉMENT : 049D1196
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ere mise en circulation
BB-122-CN(F)	05/10/10	05/10/10

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	MASTER

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1EDC1L643918789	N1	CTTE

Type/CNIT	Énergie
EDC1L6	GO

Document(s) présenté(s)
Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

326801

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : **23202921** DATE : **20/09/2023**
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE : **S049V064**

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

La connaissance de l'ensemble des défaillances constatées sur ce véhicule nécessite de disposer également du procès-verbal de contrôle technique périodique.

DÉFAILLANCE(S) MINEURE(S) :

2.7.1.a.1. RIPAGE : Ripage excessif

5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu : AVG

Kilométrages relevés lors des derniers contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 20.09.2023:326 787 km / 22.09.2022:306 224 km / 22.09.2021:282 296 km / 25.09.2020:263 915 km / 20.09.2019:248 331 km / 21.09.2018:230 561 km

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	-13.3 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	13 %		11 %	
Forces verticales :	1308 daN		968 daN	
Feux de croisement (-0,5% à -2,5%) :	-0.7 %	-0.6 %		